



Les Rencontres Liaisons sociales

# Réseaux sociaux

## Risques juridiques, opportunités RH

JEUDI 20 OCTOBRE 2011 - LE PAVILLON DAUPHINE, PARIS 16<sup>ème</sup> - de 9H00 à 17H00

**L'utilisation d'Internet et accès aux réseaux sociaux dans l'entreprise** : panorama juridique

**Les « licenciements Facebook »** : quand les réseaux sociaux percutent le droit disciplinaire

**Embauche** : les réseaux sociaux, une opportunité de recrutement

**Comment intégrer Internet et les réseaux sociaux dans sa politique RH** : pratiques d'entreprises

*Sous la présidence de :*

**Jean-Emmanuel Ray**, professeur à Paris I-Sorbonne et à Sciences Po Paris

# Réseaux sociaux

## Risques juridiques, opportunités RH

JEUDI 20 OCTOBRE 2011

de 9H00 à 17H00

LE PAVILLON DAUPHINE, PLACE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY, PARIS 16<sup>ème</sup>

De la subordination à la collaboration : le Web 2, une conception différente de la relation de travail

L'utilisation d'Internet et accès aux réseaux sociaux dans l'entreprise : panorama juridique

Les « licenciements Facebook » : quand les réseaux sociaux percutent le droit disciplinaire

Embauche : les réseaux sociaux, une opportunité de recrutement

Comment intégrer Internet et les réseaux sociaux dans sa politique RH

## ÉDITO

**Facebook, Viadeo, Twitter... les réseaux sociaux sont devenus un lieu privilégié d'expression des salariés dont l'entreprise ne peut plus nier l'existence.** Formidables outils de communication, ils peuvent comporter des risques considérables tant pour l'entreprise (image altérée, informations confidentielles divulguées...) que pour le salarié (licenciement).

Au moment où la jurisprudence se stabilise en matière de courriel, de nouvelles problématiques et obligations apparaissent. Que faire face à un salarié injuriant son supérieur ou divulguant un secret de fabrication un samedi soir sur Facebook ? Que risque un syndicat en cas de dérapage sur le réseau interne ? L'omniprésence des réseaux sociaux dans le quotidien abolit la frontière entre vie professionnelle et vie privée. Comment réussir à concilier liberté d'expression et devoir de loyauté ? **Face à un contentieux en plein essor, entreprises, salariés et syndicats sont appelés à une vigilance accrue.**

**Au-delà des aspects juridiques, Internet et les réseaux impactent aussi les pratiques de gestion des ressources humaines des entreprises.** Vecteurs de recrutement désormais incontournables, ils obligent l'entreprise à revoir ses process en la matière. Outils collaboratifs par excellence, ils nécessitent de repenser le travail autour d'une communauté. A telle enseigne que de plus en plus de groupes vont jusqu'à se doter de leur propre réseau social interne.

Internet, réseaux sociaux externes ou internes, l'utilisation des nouvelles technologies suscitent chez l'employeur comme chez le salarié de très nombreuses interrogations auxquelles ces prochaines **Rencontres Liaisons sociales se proposent de répondre en présence d'un universitaire, d'un magistrat, de praticiens du droit et de représentants d'entreprises qui confronteront leurs analyses et leurs expériences.**

# PROGRAMME

**8H30**

**Accueil des participants**

**9H00-9H30**

**De la subordination à la collaboration : le Web 2, une conception différente de la relation de travail**

**Journée introduite par :**

**Jean-Emmanuel Ray**, professeur à Paris I - Sorbonne et à Sciences Po Paris

**9H30-11H00**

**L'utilisation d'Internet et accès aux réseaux sociaux dans l'entreprise : panorama juridique**  
**Liberté d'expression et image de marque, respect de la vie privée et contrôle de l'entreprise : quel équilibre ?**

Le salarié peut-il accéder à Internet ou à des réseaux sociaux à des fins personnelles sur temps et lieu de travail ? Dans quels cas se met-il en tord ? Limitation, interdiction juridique et/ou technique, contrôle des connexions : que faut-il envisager ? Qui faut-il informer ? Quelle démarche mener auprès de la Cnil ? Quid de la liberté d'expression d'un syndicat (messagerie, sites) ?

**Les outils de régulation à disposition de l'employeur**

Charte de blogging ou charte Internet, règlement intérieur, code de conduite, clauses contractuelles : quelle option choisir ? Comment assurer leur conformité ? Et leur pérennité au-delà de l'évolution technologique ? La création d'un réseau social d'entreprise : une solution ?

**La position de la Cour de cassation, les apports de la CEDH et du Conseil constitutionnel**

**11H15-12H30**

**Les « licenciements Facebook » : quand les réseaux sociaux percutent le droit disciplinaire**

**Quelle frontière entre vie privée et vie professionnelle ? Sphère privée et publique ?**

Quelle est la nature des propos échangés/ « publiés » sur Facebook ? L'employeur peut-il sanctionner

d'éventuels dérapages ? Justifier un licenciement ? Par quel moyen ? Devoir de loyauté, liberté d'expression, vie privée du salarié : l'impact des réseaux sociaux

**Comment la Cour de cassation concilie-t-elle liberté d'expression et devoir de loyauté ?**

**14H00-15H30**

**Embauche : les réseaux sociaux, une opportunité de recrutement**

**Viadeo, LinkedIn : des outils de recrutement aujourd'hui incontournables**

Détecter les hauts potentiels, attirer la génération Y, cibler les bons profils : un outil efficace de sourcing

**Jusqu'où aller ? Les points de vigilance**

Quel point d'équilibre trouver entre critères de caractère professionnels et éléments de la vie privée ? Comment éviter toute discrimination à l'embauche ? Quelles règles précises respecter ? Les risques légaux, et ceux liés à la qualité du recrutement (fiabilité des informations)

**Comment faire évoluer les pratiques de recrutement ?**

**15H45-17H00**

**Comment intégrer Internet et les réseaux sociaux dans sa politique RH**

**Créer un réseau social interne : pour quoi faire ?**

- Un outil de travail : entre partage des savoir-faire et collaboration en mode projet

- Un outil de communication : une nouvelle forme de lien social face à l'éclatement du collectif. Comment en pratique gérer la communauté ? Comment intégrer l'expression syndicale ? Comment éviter d'éventuels dérapages ?

- Comment impliquer les managers de proximité ?

**Réseaux sociaux externes : une régulation est-elle possible ?**

Salarié ou syndicat/IRP : à quelles conditions et par quelle démarche une surveillance par

l'entreprise est-elle licite ? Vol de temps, atteinte à l'image, diffusion de données confidentielles : comment s'en préserver et y faire face ?

**LES INTERVENANTS :**

**Eric Barbry**, avocat, directeur du Pôle Communications électroniques & Droit, Cabinet Alain Bensoussan

**Jean-Paul Bouchet**, secrétaire général, CFDT-Cadres

**Elise Bruchet**, responsable Knowledge Management, Devoteam

**Philippe Canonne**, directeur des ressources humaines, Séphora

**Jacques Froissant**, fondateur, Altaïde

**Anne-Marie Grivel**, conseiller référendaire à la Chambre sociale de la Cour de cassation

**Vincent Mattéi**, responsable Sourcing Recrutement, DRH France, Thales

**Franck La Pinta**, responsable marketing Web et RH 2.0, Société Générale

**Jean-Emmanuel Ray**, professeur à Paris I - Sorbonne et à Sciences Po Paris

**Dominique Turcq**, président, Institut Boostzone

**LES ANIMATEURS :**

**Jean-Paul Coulangue**, rédacteur en chef, Liaisons sociales Magazine, directeur des rédactions, Entreprise & carrières et Liaisons sociales Magazine

**Aude Courmont**, chef du service Actualités, Liaisons sociales Quotidien

JEUDI 20 OCTOBRE 2011  
DE 9H00 À 17H00  
LE PAVILLON DAUPHINE  
PLACE DU MARÉCHAL DE LATTRE  
DE TASSIGNY, PARIS 16<sup>ÈME</sup>

À retourner par fax au 01 76 73 49 09 ou par courrier à :

Liaisons Sociales Formation - Case Postale 717  
Wolters Kluwer France - 1, rue Eugène et Armand Peugeot - 92856 Rueil-Malmaison cedex

Pour nous contacter :

Tél : 01 76 73 30 30 - Fax : 01 76 73 49 09 - E-mail : liaisonsformation@liaisons-sociales.com

Convention de formation : numéro de déclaration d'activité 11 92 15559 92

## BULLETIN DE PARTICIPATION

**Oui**, je souhaite m'inscrire aux Rencontres Liaisons sociales du Jeudi 20 octobre 2011 sur le thème **Réseaux sociaux** au prix de **840,00 €<sup>HT</sup>**, soit 1004,64 €<sup>TTC</sup> (TVA 19,6%).

Les frais de participation comprennent le dossier de documentation et le déjeuner pris en commun.

**Si vous ne pouvez pas y participer, vous pouvez commander le DOSSIER DE DOCUMENTATION remis aux participants.**

**Oui**, je souhaite recevoir ce **DOSSIER DE DOCUMENTATION** au prix de : 310,00 €<sup>HT</sup>, soit 370,76 €<sup>TTC</sup> (TVA 19,6%).  
Il me sera adressé à l'issue de la conférence.

002601 044

Numéro de client : | | | | | | | | | | Société : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : | | | | | Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : | | | | | | | | | | Fax : | | | | | | | | | | E-mail : \_\_\_\_\_

Facture à établir précisément à : \_\_\_\_\_

CP : | | | | | Ville : \_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Cachet et signature **obligatoires** :

À réception de votre bulletin de participation, une confirmation et une convention de formation vous seront adressées par retour de courrier. A l'issue de la formation, une attestation de présence et la facture correspondante vous seront délivrées. Pour être prises en compte, les annulations d'inscription doivent nous être communiquées par écrit **au plus tard le 10 octobre 2011**. A défaut la formation sera facturée intégralement. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant auprès de Wolters Kluwer France SAS Direction Commerciale.

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Jeudi 20 octobre 2011  
Le Pavillon Dauphine,  
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny,  
Paris 16<sup>ÈME</sup>  
Metro ligne 2 :  
station Porte Dauphine  
RER ligne C : station Foch  
Parking privatif.

### INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Les Rencontres Liaisons sociales  
case postale 717  
Wolters Kluwer France  
1, rue Eugène et Armand Peugeot  
92856 Rueil-Malmaison cedex  
Tél. : 01 76 73 30 30 / Fax : 01 76 73 49 09  
Retrouvez les conférences d'actualité Liaisons sociales sur :  
[www.wk-rh.fr](http://www.wk-rh.fr) - Rubrique : Formation